



Fondation des écoliers du Mont-Bleu

**Procès-verbal de la réunion ordinaire
Le jeudi 22 septembre 2022 à 19h00
Au Salon du personnel de l'école**

Étaient présents :

Yves Oukouomi Lowé (président)
Julien Gravel (trésorier)
Philippe Poirrier (administrateur)
Marjorie Gasse (administratrice)
Julie Vachon (administratrice)

Invitée :

Chantal Cousineau (directrice de l'école)

Absences :

Aucune

1. Accueil, présences et ouverture de la séance

M. Yves Oukouomi Lowé souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration (membres) ainsi qu'à la directrice de l'école, Mme Chantal Cousineau.

Le quorum est constaté. L'ouverture de la séance se fait à 19h50.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Julien Gravel, fait la lecture de l'ordre du jour.

Adoption de l'ordre du jour proposée par M. Philippe Poirrier et appuyée par M. Yves Oukouomi Lowé.

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-1**

3. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2022.

M. Julien Gravel fait la lecture du procès-verbal.

Il n'y a pas de modifications à apporter au procès-verbal ni de points découlant.

Adoption du procès-verbal proposée par M. Philippe Poirier et appuyée par M. Yves Oukouomi Lowé.

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-2**

4. Nouvelles de la directrice de l'école.

Mme Chantal Cousineau souligne la belle rentrée 2022! Elle remercie l'OPP d'avoir contribué aux activités de la rentrée et d'avoir organisé un BBQ qui fut très apprécié des parents et de l'Équipe-école.

D'autres nouvelles concernant la cour d'école sont partagées ainsi que les prochaines étapes à venir.

Les membres remercient Mme Chantal Cousineau pour les nouvelles et lui souhaitent la bienvenue à l'école!

5. Adoption du budget 2022-2023.

M. Julien Gravel présente le budget 2022 aux membres. Un surplus de 10,000\$ est prévu. Les membres regarderont à l'utilisation de ce surplus au cours de la prochaine année en fonction des opportunités d'investissement dans la cour d'école ou d'autres opportunités pour les élèves de l'école. Les résultats de la première campagne de financement seront aussi considérés, car ils auront un impact sur les surplus anticipés.

Suite à la présentation, Mme Marjorie Gasse propose l'adoption du budget 2022-2023 appuyé par M. Philippe Poirier.

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-3**

De plus, les fonds non affectés s'élèvent à 10,000\$. Les membres souhaitent explorer la possibilité de faire une demande au Fonds vert de la Ville de Gatineau pour l'implantation d'une classe verte qui est prévue au plan d'aménagement de la cour d'école. La directrice de l'école précise qu'elle fera un suivi avec M. Normand Veillette de Sports Loisirs Outaouais qui aide l'école, par l'entremise du comité de la cour d'école, dans la préparation des demandes de subvention pour la cour d'école.

6 a). Discussions et résolutions : Prochaines étapes pour la cour d'école

M. Julien Gravel présente le plan d'aménagement de la cour d'école. Ce plan propose des aménagements majeurs qui s'étaleront sur plusieurs années et qui nécessiteront des investissements financiers importants. Il explique :

- Qu'il existe un comité – Cour d'école composé de parents, de membre de l'Équipe école (direction de l'école, membres du personnel enseignant (incluant les enseignant(e)s d'éducation physique), du personnel du service de garde et des membres de l'équipe de Sports Loisirs Outaouais (spécialistes en aménagement de cours d'école).
- Que le comité – Cour d'école établit les priorités en matière d'aménagement.
- Qu'il existe différentes subventions disponibles auprès du Gouvernement pour les cours d'école, dont le mesure 50530, qui est disponible à chaque 3 ans pour les écoles et une mesure spéciale pour les infrastructures sportives.
- Que l'année dernière, l'école a soumis une demande de 75,000\$ (25,000\$ provenant de la Fondation et 50,000\$ provenant du gouvernement) sous la mesure spéciale pour les infrastructures sportives. Cette dernière a été acceptée en septembre dernier et l'investissement aura lieu à l'été 2023.
- Que cette année, l'école devrait faire une nouvelle demande avec la mesure 50530 pour un autre montant de 75,000\$ (25,000\$ provenant de la Fondation et 50,000\$ provenant du gouvernement) pour un nouvel investissement pour l'été 2024.

Finalement, M. Julien Gravel informe les membres de la Fondation qu'ils peuvent aider à rédiger les demandes de financement à venir par la recherche de partenaires publiques ou privés qui pourraient donner des subventions. Par exemple, le Mouvement Desjardins a déjà contribué un montant de 30,000\$ pour l'actuel terrain de soccer synthétique.

Les membres souhaitent en premier lieu explorer la possibilité de faire une demande au Fonds vert de la Ville de Gatineau, car la date limite pour présenter une demande est le 1^{er} novembre 2022.

6 b). Discussions et résolutions : Approbation des dépenses et des virements bancaires

M. Philippe Poirier propose un seuil de 500\$ pour l'approbation des virements bancaires où le président et le trésorier n'auraient pas besoin d'obtenir l'approbation préalable des autres membres administrateurs pour autoriser la sortie de fonds ou l'émission d'un chèque.

M. Julien Gravel précise que toute sortie de fonds du compte bancaire nécessite deux signatures.

De plus, toutes les dépenses qui ne sont pas déjà prévues au budget approuvé, peu importe le montant, doivent être préautorisées par les membres du Conseil d'administration.

Suite aux discussions, la proposition de M. Philippe Poirier, qu'un seuil de 500\$ pour l'approbation des virements bancaires où le président et le trésorier n'auraient pas besoin d'obtenir l'approbation préalable pour autoriser la sortie de fonds ou l'émission d'un chèque, est appuyée par Marjorie Gasse.

**RÉSOLUTION à l'unanimité
F2022-2023-4**

M. Julien Gravel précise que les membres administrateurs de la Fondation et la directrice de l'école seront informés par courriel de toutes sorties de fonds. Ainsi, il n'y aura pas de surprises lors de la présentation des états financiers lors des rencontres régulières du Conseil d'administration.

7. Varia et calendrier des dates des prochaines rencontres

Il n'y a pas de point varia. La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} décembre 2022 à 18h30 au Salon du personnel de l'école.

8. Clôture de la séance à 20h30

Yves Oukouomi Lowé
Président

Julien Gravel
Trésorier